

Article 21 du Règlement

Nous savons tous qu'il est extrêmement important d'expliquer clairement la gravité de ces questions pour que les gens puissent se rendre compte par eux-mêmes en quoi consistent ces problèmes. L'AIDS Committee of Toronto, par exemple, dans le contexte de l'enseignement, a exprimé la crainte que ce projet de loi pourrait l'empêcher dans une grande mesure de fournir l'éducation sexuelle et les renseignements qui sont absolument indispensables pour lutter contre cette maladie très grave. C'est une conséquence extrêmement grave que pourrait avoir ce projet de loi. C'est pour cette raison que nous estimons qu'il faut y remédier et que mes honorables collègues ont proposé cet amendement.

Pour conclure, je voudrais rappeler que nous reconnaissons tous la nécessité de nous pencher sur ce qui est devenu, depuis dix ou quinze ans, une question extrêmement grave dans notre société. Je veux parler de la pornographie infantine. On est absolument d'accord, je pense, sur le fait que cela constitue un problème.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le temps de parole de la députée est maintenant terminé. Nous passerons aux questions et aux commentaires lorsque la Chambre reprendra l'étude des ordres inscrits au nom du gouvernement après la période des questions.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA BASE DE SUMMERSIDE—LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MESS COMMUN

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, j'interviens de nouveau à la Chambre pour demander au gouvernement de respecter les engagements qu'il a pris envers le personnel des forces armées de la base de Summerside. Le 24 janvier 1985, le *Journal-Pioneer* de Summerside titrait:

Nouveau mess commun prévu à la base Summerside

—La construction doit débiter d'ici à l'automne 1986...

Le communiqué poursuivait en ces termes:

Le sénateur Orville Phillips a révélé ce matin que le ministre de la Défense nationale, Robert Coates, l'avait informé, ainsi que le député de Malpeque, Mel Gass, que son ministère allait accorder un contrat pour faire dessiner les plans.

Il est prévu que le contrat de construction du mess sera accordé d'ici à octobre 1986. Les travaux, qui devraient durer environ 18 mois, seront normalement terminés en avril 1988.

C'est aujourd'hui le 7 décembre 1987. Selon des sources dignes de foi, le ministère n'attend pas les plans avant un an et la construction, si construction il y a, ne saurait débiter avant 1989.

Quand on fait des annonces aussi trompeuses, comment s'étonner que les Canadiens aient perdu toute confiance en ce gouvernement? Je demande au ministre de la Défense nationale (M. Beatty) et au gouvernement de cesser d'atermoyer à plus tard et de réaliser ce projet très valable à la base de Summerside. Il y a déjà trop longtemps que le personnel des Forces canadiennes attend, et cette construction donnerait aux travailleurs de l'île-du Prince-Édouard un coup de pouce dont ils ont bien besoin.

* * *

L'AVORTEMENT

LE SYNDROME DE L'AVORTEMENT—ON DEMANDE UNE ÉTUDE

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, l'avortement est un grave sujet de préoccupation pour les Canadiens qui ont en horreur la destruction de la vie humaine. Depuis de nombreuses années, le mouvement pro-vie essaie de faire comprendre à tous les Canadiens le caractère humain de l'enfant tué dans l'utérus par l'avortement. Cependant, l'enfant à naître n'est pas la seule victime de l'avortement. Les femmes aussi sont des victimes.

De plus en plus d'éléments de preuve démontrent que le syndrome de l'avortement est en train de devenir rapidement le pire des problèmes psychologiques des femmes. Les symptômes incluent le refus, la colère, la culpabilité et la dépression. Ils peuvent conduire à l'abus d'intoxicants, à des problèmes sexuels, à des problèmes de relations interpersonnelles et une perte générale de l'aptitude à surmonter les difficultés.

Des travaux de recherche ont démontré que jusqu'à 82 p. 100 des femmes américaines montrent des symptômes graves du syndrome jusqu'à trois ans après l'avortement. Les symptômes latents peuvent se manifester jusqu'à cinq voire dix ans après l'avortement.

Le médecin en chef des États-Unis a récemment autorisé la tenue d'une enquête sur le syndrome de l'avortement. En Grande-Bretagne, un comité bipartite conservateur-travailliste va se pencher sur les effets de l'avortement sur les femmes. Le mouvement canadien pro-vie ne se préoccupe pas seulement des enfants à naître victimes de l'avortement mais également des femmes qui sont elles aussi des victimes. Ce mouvement verrait d'un bon oeil une étude fédérale sur les effets dévastateurs du syndrome de l'avortement au Canada.

* * *

[Français]

LES GARDERIES

LES FAILLES APPARENTES DU SYSTÈME PROPOSÉ

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, l'évaluation réelle de la stratégie du gouvernement sur la garde des enfants sera basée sur les résultats obtenus. Y aura-t-il plus de places dans les garderies pour nos enfants? La qualité des services sera-t-elle assurée? Les coûts seront-ils abordables?